FACULTÉ métiers

des formations

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE







ÉDITO

Bienvenue à la Faculté des métiers sur le campus de Lorient!

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous aider à prendre vos repères et faciliter votre intégration au sein de notre établissement.

Tout au long de votre formation, nos équipes seront à vos côtés pour vous offrir un accompagnement attentif, des conditions d'apprentissage de qualité et des passerelles concrètes vers le monde professionnel.

À la Faculté des métiers, vous préparez bien plus qu'un diplôme. Vous vivez une expérience fondée sur l'action, la curiosité et la confiance en vos capacités. C'est un moment privilégié pour apprendre, vous dépasser, relever des défis et construire votre avenir.

Ancrés dans le territoire et en lien étroit avec les entreprises, nous avons à cœur de vous ouvrir les portes du monde professionnel.

En cas de besoin, n'hésitez pas à vous tourner vers votre interlocuteur référent : nous sommes là pour vous.

Virginie SIMON

Directrice d'établissement

Anne GOBIN

Responsable Formations Diplômantes

SOMMAIRE

BIENVENUE À LA FACULTÉ DES MÉTIERS

page: 6-9

ÊTRE APPRENTILE

page: 10-12

OSER L'INTERNATIONAL

page: 13-16

DEVENIR AMBASSADEUR & AMBASSADRICE

page: 17-18

BIEN VIVRE ENSEMBLE

page: 19-20





S'INFORMER

page: 21-22

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

page : 23-28

VENIR, SE RESTAURER, SE LOGER

page: 29-31

OBTENIR DES AIDES

page: 32-35

CONTACTS UTILES

page: 36-37



LA FACULTÉ DES METIERS,

Bien plus qu'un centre de formation : un tremplin vers votre avenir professionnel.

Depuis plus de 40 ans, nous accompagnons les jeunes dans leur projet de formation, avec une ambition claire: permettre à chacun d'accéder à un métier choisi et de trouver sa place dans la société. Grâce à notre ancrage au cœur des territoires d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, nous proposons une offre de formations professionnalisantes et accessible à tous, en particulier par la voie de l'alternance.

"IMPULSER VOTRE AVENIR"



NOS PARCOURS

Ouverte à tous et **gratuite**, la **Faculté des métiers** forme chaque année des apprenant.es dans des secteurs **variés** : commerce, hôtellerie-restauration, comptabilité-gestion, paramédical, horlogerie...

Notre offre se structure autour de trois grands parcours :

INFRABAC

BTS & Bachelor MASTERE

Des diplômes professionnalisants dès le CAP et le bac professionnel, pour s'insérer rapidement dans le monde du travail.

Des parcours en 3 ans (BTS et Bachelor), avec la possibilité d'une mobilité internationale. Des
spécialisations
jusqu'au bac
+5 grâce au
Mastère.

NOTRE MISSION

Créer des passerelles solides entre vous et le monde professionnel.

À chaque étape, nous plaçons l'**accompagnement** au cœur de notre démarche. Que ce soit pour vous guider dans vos choix, vous aider à trouver une entreprise ou faciliter vos démarches administratives, vous n'êtes jamais seul. Nous mettons en lien des formateurs investis, des entreprises partenaires et des équipes pédagogiques à l'écoute, pour que chacun puisse avancer en confiance.

Nous croyons en un modèle d'apprentissage respectueux, exigeant et bienveillant. Nous savons que chaque parcours est unique, parfois sinueux, souvent ambitieux. Et nous sommes là pour vous aider à lui donner du sens.

NOS FILLIÈRES

Commerce-Vente-Marketing Hôtellerie-Restauration-Tourisme-Spa

Assistanat - Ressources Humaines Comptabilité – Gestion

Santé - Paramédical Design-Graphisme Numérique-Informatique

Immobilier Maintenance Industrielle Horlogerie Fleuriste

CHIFFRES CLÉS

+ 2300 apprenant.es 5 campus + 55 formations



CHOISIR ET APPRENDRE UN MÉTIER PAR APPRENTISSAGE

Droits et devoirs de l'apprenti.e

SE FORMER À UN MÉTIER SUR LE TERRAIN

L'alternance permet de partager son temps entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil. Cette organisation valorise la mise en pratique des enseignements (théoriques et pratiques) appris lors de sa formation à la Faculté des métiers.



ÊTRE RÉMUNÉRÉ.E

En contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, l'apprenant.e perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC.

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. La formation est donc gratuite pour l'apprenant.e, comme pour l'entreprise.

DEVENIR SALARIÉ.E

Se former par apprentissage, c'est devenir salarié.e.

À ce titre, l'apprenant.e a les mêmes droits et devoirs que les autres salarié.es : une rémunération, 5 semaines de congés payés par an.

Enfin, en cas d'absence, le jeune doit fournir un justificatif d'absence ou d'arrêt maladie.

COMMENT SE DÉROULE L'APPRENTISSAGE ?

Dès le début de la formation, l'apprenti.e suivra un emploi du temps qui alterne jours en entreprise et jours en centre de formation. Chaque formation détient un rythme d'alternance indiqué sur les fiches formation du site internet

Choisir l'apprentissage, c'est s'inscrire dans un projet professionnel de formation qui implique **3 acteurs** :

L'APPRENANT.E

Il doit suivre avec assiduité sa formation et se présenter aux examens prévus dans le contrat. Il doit effectuer le travail confié par l'employeur et s'engage sur la totalité du contrat. Il doit respecter le règlement intérieur de l'entreprise ainsi que celui du centre de formation.

L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Il assure la formation théorique et pratique de l'alternant et le prépare à l'obtention de son diplôme ou de sa certification.

L'ENTREPRISE

Elle fournit les moyens nécessaires à la pratique professionnelle et favorise son intégration dans l'entreprise.

Il permet au maître d'apprentissage d'assurer l'accompagnement de l'apprenant.e



OSER L'INTERNATIONAL!

Partir à l'étranger, c'est possible...même en alternance!

Chaque année, plus de 200 apprenti.es de la Faculté des métiers vivent une expérience professionnelle unique dans un pays européen: Allemagne, Autriche, Irlande, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas...

Voici 3 bonnes raisons de faire vos valises...

- Un vrai boost linguistique et culturel

 Vous progressez rapidement en langues et découvrez d'autres façons de vivre, de penser, de travailler. Une ouverture au monde... et sur vous-même.
- Une aventure encadrée, mais unique
 La Faculté des métiers vous accompagne à chaque étape :
 administrativement mais aussi sur place lors des voyages
 en groupe.
- Un vrai + pour votre avenir professionnel

 Nouvelles compétences, nouvelles méthodes de travail,
 nouveau réseau. Une expérience internationale montre que
 vous êtes curieux, adaptable, et capable de vous dépasser.
 Autant de qualités recherchées par les employeurs!

PARTIR APRÈS LA FORMATION

Vous venez d'obtenir votre diplôme en alternance ? Vous pouvez partir en stage en Europe jusqu'à un an après la fin de votre formation.

Foire Aux Questions

Comment savoir si je suis éligible?

Vous êtes éligible si vous avez suivi une formation en alternance dans un CFA du réseau Movil'app /Erasmus+ comme la Faculté des Métiers.

Où puis-je partir?

Vous pouvez partir dans le pays d'Europe de votre choix parmi les **33 pays partenaires du programme Erasmus+** qui sont:

- l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie.
- les États membres de l'Union européenne.

Quand démarrer son stage?

Vous pouvez partir en mobilité dans l'année qui suit l'obtention de votre diplôme, avec l'accord de Pôle emploi, de votre CFA et de la CCI Bretagne.

Durée du stage : de 4 à 6 mois Les départs se font principalement de mi-septembre à fin novembre.



Comment financer son stage?

Une **bourse Erasmus+** vous sera versée pour couvrir vos frais d'hébergement et de transport. Elle sera calculée au prorata de la durée du séjour et en fonction du pays de destination.

La bourse Erasmus+ sera **cumulable avec vos indemnités** de demandeur d'emploi grâce au statut de stagiaire de la formation professionnelle.

CONTACTER L'ÉQUIPE MOBLIITÉ

Anne LESEUR

Responsable de la mobilité internationale anne.leseur@ille-et-vilaine.cci.fr | 02.99.05.45.48

Pierre PALUSSIÈRE

Assistant mobilité internationale pierre.palussiere@ille-et-vilaine.cci.fr | 02.99.05.45.49

Céline LE HER

Référente Mona celine.leher@fac-metiers.fr | 06.58.80.90.70



DEVENIR AMBASSADEUR & AMBASSADRICE

Les ambassadeurs et les ambassadrices sont des apprenant.es en charge de promouvoir, communiquer et témoigner sur leur formation au sein de la Faculté des métiers.

Pourquoi rejoindre ce programme ?

- Créer du lien avec les autres apprenant.es
- Devenir acteur de la vie de votre centre de formation
- Témoigner de votre quotidien d'apprenant.e
- Développer vos compétences

LES FORMULES

Influenceur

2 actions par an

- Exemple 1 : Participer à une vidéo ou un webinaire
- •Exemple 2 : Participer à une JPO
- + Partage des publications sur les réseaux sociaux

50 euros en chèque-cadeau

Partner

3 actions par an

- Exemple 1 : participer à 2 JPO + une vidéo / webinaire
- •Exemple 2 : participer à une JPO + 2 vidéos/webinaires
- + Partage des publications sur les réseaux sociaux

100 euros en chèque-cadeau

Expert

4 actions par an

- Exemple 1 : participer à 3 JPO ou salons + 1 vidéo
- •Exemple 2 : participer à 2 vidéos + 1 webinaire + 1 IPO
- •Exemple 3 : participer à 3 vidéos + une IPO

150 euros en chèque-cadeau

Intéressé.e par le programme ? Vous pouvez contacter Anne-Laure Picard (anne-laure.picard@fac-metiers.fr).



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Afin que toutes les conditions soient réunies pour la réussite de votre formation, il est nécessaire que chacun.e, jeunes et adultes, respectent les règles du« bien vivre ensemble » ainsi que le **règlement intérieur**. Le respect mutuel, l'écoute et la responsabilité collective sont les bases d'un climat serein et propice à l'apprentissage.

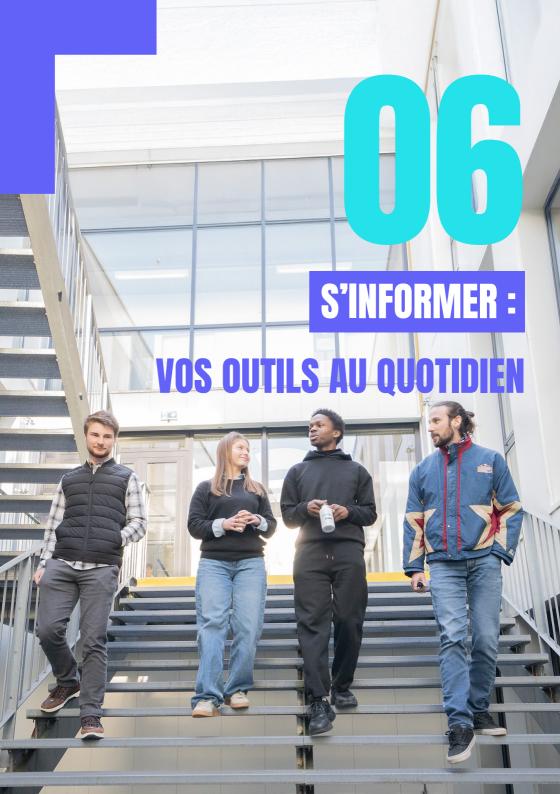
MÉDIATION

En cas de difficultés personnelles, administratives ou professionnelles, un accompagnement peut vous être proposé :

- résolution de problèmes administratifs, financiers ou personnels;
- aide en cas de tensions avec votre employeur (en appui des Responsables de pôle).

Contact

Nathalie BRUMON nathalie.brumon@fac-metiers.fr 02 97 64 06 38



S'INFORMER

YPARÉO



Pour consulter votre calendrier d'alternance, emploi du temps, notes, absences, etc. :

- se connecter sur https://ypareo.fac-metiers.fr
- utiliser le login et le mot de passe qui vous seront donnés en début d'année.

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez la Faculté des Métiers sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de la vie de votre centre de formation : actualités, événements, coulisses, témoignages, conseils...

Retrouvez-nous sur TikTok, Instagram, LinkedIn et Facebook!

Et sur notre site internet : www.fac-metiers.fr



@facdesmetiers



ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT

Vous êtes:

- en situation de handicap temporaire ou permanente ;
- · vous souffrez d'un trouble de santé invalidant ;
- · vous avez suivi une scolarité adaptée (SEGAP, Ulis...);
- vous aviez un Plan d'Accompagnement (PAP, PPS, PAI...).

Détenteur ou non d'une **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),** la correspondante handicap vous accompagne tout au long de votre formation à la mise en œuvre d'aménagements individualisés, en collaboration avec l'équipe pédagogiquede la Faculté des métiers.

Nathalie BRUMON

Correspondante Handicap nathalie.brumon@fac-metiers.fr 02 97 64 06 38

AMÉNAGEMENTS

Des aménagements peuvent être mis en place pour les les personnes présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant, afin de garantir l'égalité des chances entre les apprenants.



Exemple d'aménagements pour les cours :

- adaptation des supports de cours (textes aérés et agrandis);
- mise en place de méthodes adaptées (repères visuels, moyens mnémotechniques...);
- des aides techniques : utilisation du matériel informatique de l'établissement ou personnel.



Exemples d'aménagements pour les examens :

- temps supplémentaire (tiers temps);
- assistance d'un secrétaire (lecteur / scripteur);
- mise à disposition de matériel(s) : informatique, technique ;
- passage des examens en salle isolée.

25

ACCÈS AU CENTRE DE FORMATION

BÂTIMENT

- · L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- · les cheminements extérieurs devant l'accueil sont adaptés ;
- · un ascenseur ;
- des sanitaires adaptés au rez-de-chaussée et à chaque étage ;
- une signalétique adaptée.

TRANSPORTS

- Places de parking de la ville de Lorient situées en face de l'établissement.
- Izilo propose est un service de transport pour les personnes à mobilité réduite.

Infos: <u>www.izilo.bzh/services-izilo/transport-de-personnes-mobilite-reduite-pmr</u>

ENSEIGNEMENTS ET ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

 Le contenu des cours est accessible sur NUMERALIS et permet l'adaptation des mises en forme des documents :

- les cours réalisés et les devoirs à faire sont sur **NET YPAREO** ;
 - les codes sont remis lors de la première mise en main;
 - la mise à disposition d'un ordinateur portable est proposée à l'entrée en apprentissage.



EN ENTREPRISE

VOS DROITS

La loi ne vous oblige pas à parler de votre handicap. Cependant, demander une **RQTH** peut permettre :

- · des aménagements de poste ;
- · des aides à l'embauche pour votre employeur ;
- un accompagnement adapté en entreprise.

Parlez-en lors de la **visite médicale d'embauche** : le/la médecin du travail peut faire des recommandations personnalisées selon votre situation (sensorielle, motrice, psychique, neurodéveloppementale, etc.).

AIDES POUR LES EMPLOYEURS

Les aides sont accordées pour la signature d'un contrat d'apprentissage afin de soutenir l'effort de l'employeur recrutant une personne handicapée en alternance et de favoriser l'insertion professionnelle des apprenti.e.s en situation de handicap.

- Pour les employeurs du secteur privé, l'aide à l'embauche en contrat d'une personne handicapée est proposée par l'Agefiph.
- Pour les employeurs de la fonction publique, les aides sont proposées par le FIPHFP.

CONTACTS UTILES & INFOS

MDPH: Maison Départementale des Personnes Handicapées Parc d'activités de Laroiseau 16 rue Ella Maillart 56100 Vannes 02 97 62 74 74.

LADAPT: association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

495 Rue de Kerlo 56850 Caudan / 02 97 81 04 93.

Agefiph: 4 avenue Charles et Raymonde Tillon

Rennes / 0 800 11 10 09.

AVANT LA FORMATION

- · Portes ouvertes
- Échanges téléphoniques avant l'entrée en formation.

Sur RDV

- · Rencontre de pré-accueil
- Suite de la rencontre avec les formateurs lors de l'inscription.

ENTREPRISES

EMPLOYEURS / TUTEURS

- · Rencontres employeurs
- Conseils
- Aménagements

LA RÉFÉRENTE Handicap Peut être Sollicitée

EXAMEN

- Aménagement des examens
- Constitution du dossier de collaboration avec le service examen.

3

2

PENDANT LA FORMATION

ACCUEIL

- Accueil personnalisé
- Identifier les besoins
- · Définir les moyens

ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement personnalisé
- Suivi du parcours avec l'équipe pédagogique et l'équipe éducative
- Démarches administratives
- Aménagements
- Adaptations pédagogiques

MISE EN ŒUVRE

- Aides techniques
- Aides humaines
- Aides matérielles

LIENS UTILES

- Ministère du travail et de l'Emploi
- Mon parcours handicap
- Agefiph
- FIPHE

28



VENIR À LA FACULTÉ DES MÉTIERS

TRAIN

La gare est desservie par la ligne Rennes-Quimper et par plusieurs lignes de car interurbaines.

Infos: www.garesetconnexions. sncf/fr/gares-services/lorientbretagne-sud

www.breizhgo.bzh

STATIONNEMENT

Pour les visiteurs motorisés, des places de parking publiques existent mais sont très prisées et réglementées :

Zone 3h (rose): du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Zone 1h30 (bleu) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. **Infos :** www.lorient.bzh/territoire/

<u>stationner</u>

BUS & BATEAUX BUS

La CCI se situe à 20 minutes à pied de la gare. Elle est desservie par les lignes de bus 13 et 11.

Bateau-bus : Ligne B1 (Locmiquélic-Pen Mané ou Port-Louis - La pointe >> Lorient Ouai des Indes)

Infos: www.izilo.bzh

COVOITURAGE

De nombreuses possibilités de covoiturage sont proposées.

Infos: www.ouestgo.fr

MOBILITÉ DOUCE

Le vélo est pratique en ville. N'hésitez plus à adopter ce moyen de locomotion écologique, silencieux et peu coûteux!

Infos:

www.lorientbretagnesudtourisme. fr/fr/immanquables/rando-voieverte/circuit-ville-lorient/



SE RESTAURER SUR LE CAMPUS

Le campus dispose d'une **cafétaria** : micro-ondes, réfrigérateur et machines à café sont mis à disposition. Le centre de formation étant au **centre-ville**, vous pouvez trouver une multitude de points de restauration aux alentours.

SE LOGER à LORIENT

INFOS JEUNES LORIENT

Vous trouverez ici toutes les offres de particuliers gérées par Info jeunes Lorient ainsi qu'un livret «Se loger à Lorient et Agglomération» avec toutes les informations et contacts utiles!

www.infojeuneslorient.org/les-offres-d-info-jeunes-lorient

PLATEFORMES DE LOCATION

Plusieurs sites recensent des offres de logements étudiants.

Voici quelques exemples :

• Roomlala : roomlala.com/chambre-a-louer/lorient-61580

• OuestFranceImmo : ouestfrance-immo.com/immobilier/location/etudiant/lorient-56-56121

· Immojeune : immojeune.com/location-etudiant/lorient-56.html





AIDES AU LOGEMENT

ACTION LOGEMENT

- Pour les moins de 30 ans en alternance.
- Prise en charge d'une partie des frais de logement.

www.actionlogement.fr/l-aide-mobilijeune

CROUS

- Pour les apprenti.es en études supérieures.
- ♀ 7 place Hoche 35000 Rennes

 ○ 30 30 09 30 / www.crous-rennes.fr

AIDES AUX APPRENTILES

AIDES OPCO

Hébergement

- 6 € par nuitée (jours de cours uniquement), pour certains logements partenaires :
- Résidence Vol de Nuit Univercity (Bruz)
- Association Accueil à la Maison
- Foyer de Jeunes Travailleurs / Amitiés Sociales

Premier équipement professionnel

- Aide d'un montant maximum de 500€ ;
- en fonction du diplôme préparé et sous réserve d'achat de votre matériel auprès de la Faculté des métiers (cf. dossier de rentrée).

Équipement informatique

- Prêt possible sous conditions ;
- Informations complémentaires transmises à la rentrée ;

AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE

 500 € pour les apprenti.es majeur.es dont le contrat est en cours d'exécution.
 Objectif: favoriser la mobilité et l'autonomie.

AIDES À L'EMBAUCHE POUR LES ENTREPRISES

Pour tout contrat conclu à partir du 24 février 2025 :

5000 pour les entreprises < 250 salariés ;

2000€ pour les entreprises ≥ 250 salariés ;

pour l'embauche d'un.e apprenti.e en situation de handicap (aide cumulable avec celles de l'Agefiph/FIPHFP);

SANTÉ, SÉCURITÉ ET MUTUELLE

SÉCURITÉ SOCIALE

En alternance, vous êtes salarié.e, vous bénéficiez alors de votre propre numéro de sécurité sociale. Pour vérifier qu'il s'agit bien du vôtre et non de celui de vos parents :



Premier emploi ? Téléchargez un formulaire sur <u>www.ameli.fr</u> de demande d'ouverture de droits ou de changement de situation puis envoyez-le à la CPAM avec les pièces jointes demandées.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ & MUTUELLE

- La complémentaire santé ou mutuelle obligatoire de l'employeur, sauf dans certains secteurs, permet d'être mieux remboursé.e (frais d'hospitalisation, dentaires, optique...).
- Selon revenus, aide possible pour financer votre mutuelle.
- 9 36 46 / <u>www.ameli.fr</u>

INFOS +

Arrêt de travail

Étant salarié.e, si vous êtes absent.e en entreprise ou à la FDM pour des raisons de santé, vous devez fournir un arrêt de travail transmis par un médecin dans les 48h à votre entreprise ou votre école.

Accident du travail

Étant salarié.e, tout accident sur le trajet domicile-école, ou à la FDM est considéré comme un accident du travail. L'établissement établit une déclaration d'accident du travail. Le jour ou le lendemain de l'accident au plus tard, prenez contact avec l'organisme de formation, pour transmettre les éléments nécessaires à la déclaration.



LES INDISPENSABLES

PLANNING FAMILIAL

Accueil confidentiel pour toute question (contraception, IVG, grossesse...).

21 place du Général de Gaulle 56230 Questembert

Contact Lorient: 06 95 76 38 63

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

Écoute, soutien, accompagnement - Jeunes de 12 à 29 ans et/ou leur entourage. Gratuit, confidentiel, anonyme. 3 rue Maurice Thorez 56100 Lorient / 02 97 21 63 71 paej.paysdelorient@sesam-bretagne.fr

SERVICES INFO JEUNES

Information sur tous les sujets qui concernent le public jeune (logement, santé, accès aux droits, loisirs, etc.). Esplanade de Moustoir - Rue Sarah Bernhard – 56100 Lorient / 02 97 84 84 57 / infos@bij-lorient.org



des formations



